



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 112083

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes interpelle M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mise en place du Plan national de lutte contre le cancer. Ce plan de lutte a été initié par le Président de la République et nécessite des moyens matériels spécifiques importants pour sa mise en oeuvre, tels par exemple, des appareils pratiquant des tomographies par émission de positons (TPE) afin de pratiquer des examens utilisant le fluoro-désoxy-glucose (FDG). Aussi, il souhaite savoir si les moyens nécessaires seront alloués à la majorité des établissements de santé, afin que le dépistage et la lutte contre le cancer soient favorisés et généralisés sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112083

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12654